



« La priorité, aujourd'hui, doit être donnée à la poursuite d'une concertation constructive avec le ministère de la santé »

C'est l'appel public que lance l'UNSSF (Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes)

Paris, le mardi 18 mars 2014 – L'UNSSF s'inquiète des positions aventuristes dans lesquelles un certain nombre d'organisations entendent entraîner la profession et dont elle se désolidarise fermement.

Elle considère en particulier qu'il est faux de dire et de laisser croire que les mesures annoncées le 4 mars dernier par la ministre de la Santé ne constituent aucune avancée pour la profession.

L'UNSSF estime que la priorité doit être donnée au dialogue afin d'approfondir et de parfaire les mesures annoncées tout en restant d'une extrême vigilance sur leur mise en œuvre.

Pour ces raisons, l'UNSSF souhaite aujourd'hui donner la priorité à la poursuite de la concertation avec le ministère de la Santé.

L'UNSSF considère que toute autre attitude présente le risque d'enfermer toute notre profession dans un conflit qui l'isole progressivement de l'opinion, des patients et des autres professions de santé.

Ceci ne peut qu'entraîner l'affaiblissement inéluctable des moyens de l'ensemble de la profession tant dans la négociation en cours que dans le suivi effectif de ses résultats.

Pour Sophie Foucher, présidente de L'UNSSF, *« Un autre choix que le dialogue empêche les avancées des discussions en cours et fait prendre à toute la profession des risques dont personne ne semble mesurer la véritable portée. Cette position est partagée unanimement par le Conseil d'Administration de notre syndicat. Il faut bien comprendre que la revendication d'un statut hors Fonction Publique Hospitalière, brandie comme emblématique par ces organisations, si elle devait être satisfaite, telle quelle, conduirait à une détérioration des conditions réelles de travail des sages-femmes, une régression de leurs acquis sociaux et, vraisemblablement, à des suppressions de postes pour des raisons budgétaires évidentes... ».*

L'UNSSF n'entend pas déroger à ses objectifs :

- Promouvoir la profession et faire respecter ses compétences dans tous ses modes d'exercice ;
- Placer la sage-femme au cœur de la maternité physiologique, du début de la grossesse aux premiers mois de l'enfant ;
- Assurer le suivi gynécologique de prévention et la contraception ;
- Défendre, dans tous les cas, l'accès pour tous à des soins de qualité.

L'UNSSF ne voit pas, dans l'état actuel des choses, de motifs de déroger à ses principes d'action qui sont d'abord la concertation et la négociation.

Fondée en 1945, l'Union Nationale et Syndicale des Sages Femmes - UNSSF est la première organisation représentative des Sages-Femmes en France. L'Union se fixe pour objectifs de promouvoir la profession et ses compétences, de placer la sage-femme au cœur de la maternité physiologique et de défendre l'accès à des soins de qualité pour tous. L'UNSSF représente les sages-femmes, notamment auprès des ministères, de l'UNCAM et des organismes de formation continue.

Contact presse : Vincent Cicéro 06 47 54 66 85

contact@unssf.org

<http://www.unssf.org/>